MDCA
MD CONSEIL AUDIT

Société d'Expertise comptable et de Commissariat aux Comptes

Thérèse DOUILLET
Expert comptable DPLE
Commissaire aux Comptes

Cabinet fondé par :
Henri MAZENOD

2006 B 50369.

RAPPORT D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR L'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS A EMETTRE AU PROFIT DES MANDATAIRES SOCIAUX Par la SARL TRUST

SARL au capital de 435 700 euros

15 Rue Gutenberg
ZA La Prairie II
42340 VEAUCHE

RCS St Etienne 493 036 396

25 Rue Berthelot 42100 SAINT ETIENNE – **Tél. 04 77 80 22 01** – Fax : 04 77 57 87 51 site : www.mdca.fr
mail : mdca@mdca.fr
SARL au capital de 300 000 euros inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la Région LYON – RHONE ALPES
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de LYON – RCS ST ETIENNE B 399 992 817

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, en application des dispositions des articles L. 225-8 et L. 225-14 du Code de commerce, par ordonnance de Monsieur Olivier Brégère, juge au tribunal de commerce de St Etienne, en date du 30 septembre 2010, nous avons établi le présent rapport sur le projet d'attribution gratuite d'actions à émettre au profit des mandataires sociaux de la SARL TRUST, suite à sa transformation en SAS.

Si le projet de transformation de votre SARL en SAS est adopté, le président qui sera nommé vous propose de l'autoriser à attribuer gratuitement des actions à émettre. Il lui appartient d'établir un rapport sur cette opération. Il nous appartient de vous faire part le cas échéant de nos observations sur les informations qui vous sont ainsi données sur l'opération envisagée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires. Ces diligences ont consisté notamment à vérifier que les modalités envisagées et données dans le rapport de votre président s'inscrivent dans le cadre des dispositions prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du président portant sur l'opération envisagée d'attribution gratuite d'actions.

A Saint Etienne, le 14 décembre 2010

MD CONSEIL AUDIT
Représentée par Thérèse DOUILLET